

# FEDERATION VOILE-AVIRON

## Compte-Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Tenue le Samedi 03 décembre 2022  
à la maison de la Bretagne à Paris (et sur zoom)

En préambule, l'association le Carré des Canotiers, a été invitée pour une conférence sur l'histoire, très méconnue, du canotage, l'une des activités sportives les plus répandues et les plus populaires depuis la moitié du XIXème siècle, et sur ses activités de sauvegarde et de promotion de ce patrimoine. La présentation se trouve en annexe.

Emmanuel MAILLY remercie Le Carré des Canotiers pour sa présentation et l'activité de sauvegarde et de promotion de ce patrimoine.

### Ordre du jour de l'AG

Mode opératoire - recensement des présents - procédure de vote

Rapport moral du président - Approbation

Etats des licences-cotisations

Rapport du trésorier - Approbation des comptes

Compte rendu des activités 2022

Programme d'activité 2023

Montant des cotisations 2023-2024

Budget prévisionnel 2023 - Approbation

Renouvellement du CA - Election des administrateurs

Questions diverses

Fédération Voile-Aviron  
74 rue du Gal Weygand, 56000 VANNES  
Tél: 06 64 78 70 42 Courriel: federation.voileaviron@gmail.com

## Mode opératoire – recensement des présents – procédure de vote

Petit rappel. Les adhérents individuels (collège B) ont 1 voix. Les associations adhérentes (collège A) ont une voix par tranche de 15 licenciés (1 voix de 0 à 15, 2 de 16 à 30...). Chaque participant à l'AG, adhérent ou représentant une association adhérente, reçoit un ticket correspondant au nombre de voix dont il dispose. S'il a reçu un pouvoir, il récupère aussi le ticket correspondant à l'adhérent lui ayant attribué son pouvoir. Un code couleur des tickets permet aisément de comptabiliser les voix lors des votes.

Le décompte des membres et des voix présents ou représentés est résumé dans le tableau suivant :

	Année 2021-2022		présents ou représentés à l'Assemblée Générale du 03/12/2022			
	Nombre d'adhérents	Nombre de voix	Nombre d'adhérents		Nombre de voix	
			présents	pouvoir	présents	pouvoir
Collège A	23	39	10	5	23	6
Collège B	18	18	3	5	3	5
Total	41	57	13	10	26	11
			23		37	
			56,10%		64,91%	

Les quorums de 1/3 des membres et 1/3 des voix, permettant à l'Assemblée Générale de délibérer, est atteint.

# Rapport moral du président

« Chers Amis,

Au cours de l'année 2022, les événements nautiques ont pu se dérouler plus sereinement sans être trop menacés par la pandémie de Covid 19. Ainsi avons-nous pu bénéficier de nouvelles éditions du Défi Breton dans le golfe du Morbihan et du raid normand sur les plages du débarquement, ainsi que des rencontres nouvelles, lors d'Escale à Sète, ou lors de « mâts-Rhin » à Colmar.

Manifestations auxquelles on peut ajouter les classiques « rassemblement Arwen Marine » et « Entre Terre et Der » sur le lac du même nom. Et je ne cite là que les manifestations organisées par nos associations membres (j'en oublie sans doute), auxquelles il faudrait ajouter d'autres rencontres de voiles-avirons : les ribineurs en rade de Brest, le Challenge naviguer léger, etc.

Ce regain nous incite à l'optimisme, mais il ne peut faire oublier que le nombre de licenciés et donc le nombre d'adhérents de nos associations reste en deçà des niveaux d'avant l'épidémie.

Notre « plan de relance » a consisté à proposer et accorder des bourses de rénovation d'un montant total de 6500 € aux associations ayant un projet solide et devant faire face à des besoins financiers pour maintenir leur activité. Nous sommes heureux de leur avoir permis de poursuivre leur activité et donc de faire découvrir la « voile-aviron » à un large public.

Notre ambition de mettre en place un portail regroupant des informations sur le patrimoine maritime, (le projet Nav-Histoire) s'est heurtée à des difficultés lors du passage à sa concrétisation : nous avons eu du mal à trouver des partenaires pour y participer. La FVA n'ayant pas les moyens de réaliser cela seule, nous sommes contraints de mettre ce projet en sommeil.

D'autres chantiers s'ouvrent devant nous :

En tant que fédération, nous devons conforter notre rôle de créateur de lien entre membres, ce que nous n'avons pas assez fait jusqu'à présent.

Nous devons aussi reprendre notre rôle de formateurs en remettant en place des stages fédéraux de navigation et de mise en valeur du patrimoine nautique susceptibles d'intéresser des membres provenant d'associations diverses : notre dernier stage date de 2015, il y a 7 ans. Il y a certes eu des stages de formation de qualité dans nos associations, notamment à Poses, mais la richesse naît aussi des expériences diverses.

Plus généralement, je pense qu'une redynamisation de la FVA est nécessaire, et un moyen de la favoriser est d'accueillir de nouveaux membres au sein de son conseil d'administration.

La loi de démocratisation du sport de fev 2022, parmi d'autres mesures, impose aux fédérations sportives la parité dans les instances dirigeantes et la limitation du nombre de mandats de leurs présidents. Bien que n'étant pas à proprement parler une fédération sportive, la FVA veut

s'inscrire dans cette dynamique : Mesdames, à vous la barre ! De mon côté, je quitterai la présidence à la fin de l'année 2023, ou dès cette année si le CA le souhaite.

Nous devons aussi favoriser le renouvellement des générations par l'accueil de nouveaux jeunes membres. Certains s'investissent déjà dans le projet de participation à l'Atlantic Challenge aux USA, que ce soit dans la recherche du budget nécessaire, la représentation comme trustee au sein du comité ACI ou en se proposant en tant qu'arbitre, nous ne pouvons que les encourager.

Je vous remercie de votre attention.

Emmanuel MAILLY

Président de la Fédération Voile-Aviron »

**Le rapport moral, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.**

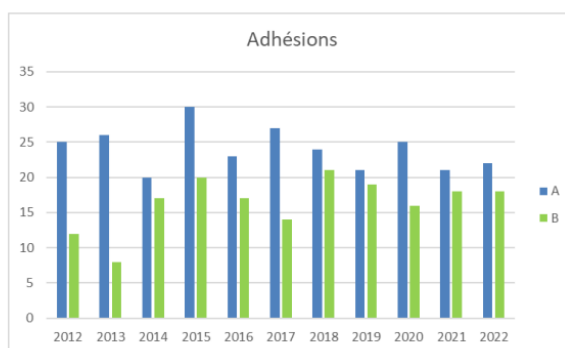
## Suivi des licences et cotisations

Présenté par Jean Patrick GUERITAUD, trésorier



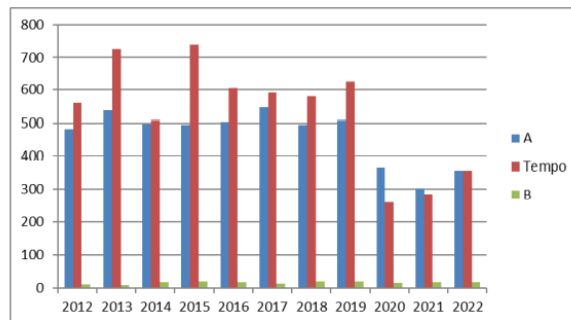
### Bilan des adhésions

adhésions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
A	25	26	20	30	23	27	24	21	25	21	22
B	12	8	17	20	17	14	21	19	16	18	18



### Bilan des licences

Licences	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
A	479	537	498	496	504	547	496	509	363	303	355
Tempo	560	725	509	739	604	591	580	626	260	284	357
B	12	8	17	20	17	14	21	19	16	18	17



L'année 2022 montre bien les difficultés rencontrées par beaucoup d'associations dans l'après-Covid. En particulier, c'est le nombre de licenciés qui, après une chute en 2020/2021, n'a que peu réaugmenté. Le nombre de licences provisoires a lui, plus augmenté. Certaines associations adhérentes n'ont pas de licenciés.

Cela se traduit par des recettes globalement plus faibles qu'avant le Covid. La tendance à l'augmentation des licences provisoires est à surveiller, pour ré-équilibrer, s'il le faut, le montant des cotisations.

# Rapport du trésorier - Approbation des comptes

Présenté par Jean Patrick GUERITAUD, trésorier

Résultat de l'exercice 2021-2022 clos le 31/10/2022			
DEPENSES		RECETTES	
justificatif	Montant	justificatif	Montant
Achats	571 €	Cotisations individuelles	396 €
Assurance	2 143 €	Cotisations assocs	1 440 €
Frais bancaires	118 €	Licences annuelles	4 802 €
location salle AG	195 €	Complement IA sport	57 €
Missions	1 227 €	Licences temporaires	870 €
subvention défi breton			
subventions evts (Escale à Sète JEMVAR)	508 €		
Informatique	325 €	divers rembt	13 €
<b>Total depenses fonctionnement</b>	<b>5 087 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>7 578 €</b>
<b>Resultat comptable fonctionnement:</b>		<b>2 491 €</b>	
<b>Subventions soutien</b>	<b>6 500 €</b>	<b>Prélèvements sur capitaux propre</b>	<b>6 500 €</b>
Le Canot 13	1 000 €		
VPGM	2 000 €		
Le DEFI du TRAICT	2 000 €		
MJC Saint Julien les Villas	1 500 €		
<b>Resultat de l'exercice</b>		<b>-4 009 €</b>	
<b>Solde bancaire de fin d'exercice (31/10/2022)</b>		<b>22 543 €</b>	

La baisse des licences se traduit par des recettes en baisse.

Hors du programme de subventions de soutien pour la rénovation des yoles, initié notamment par le don de Val Maubuée et décidé en 2021, le résultat du compte de fonctionnement est positif de 2.491€ (sans tenir compte du non versement de la subvention de 1.000€ pour le Défi Breton 2022, qui sera versé en 2023).

Mais le programme de subventions de soutien, coûte cette année 6.500€.

Le programme de l'exercice s'établit à - 4.009 €.

Bilan comptable de l'exercice 2021-2022 clos le 31/10/2022			
ACTIF		PASSIF	
<b>I - Immobilisations</b>		<b>I - Capitaux propres</b>	
Incorporelles		Report à nouveau	21 372 €
corporelles		Résultat de l'exercice	-4 009 €
Financières			
<b>Total Actif Immobilisé</b>		<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>17 363 €</b>
<b>II - Actif circulant</b>		<b>II - Prélèvements</b>	
stocks		Subventions de soutien	6 500 €
Charges payées d'avance		<b>Total Prélèvements sur capitaux propres</b>	<b>6 500 €</b>
Autres créances		<b>III - Dettes</b>	
Produits à recevoir		FVA	
Compte livret	1 320 €	Associations	
Compte courant	22 543 €	Autres dettes	
Caisse			
<b>Total Actif Circulant</b>		<b>Total Dettes</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 863 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 863 €</b>

Le rapport du trésorier, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.



# Compte-rendu des activités 2022

## 1) Bourse de soutien aux projets de rénovation VA

4 demandes reçues fin 2021 début 2022, ont fait l'objet de subvention :

- Remise en état Audace pour VPGM 2000 €
- Remorque pour MJC St Julien les Villas 1500 €
- Restauration Yole Le Défi du Traict, 2000 €
- Jeu de voiles Canot 13 1000 €



2 autres demandes, reçues en cours d'année, n'ont pas été étudiées. La poursuite de ce dispositif sera discutée dans le cadre du budget 2023.

## 2) Projet Nav'Histoire

Par Jean-Paul Chirouze

- Le projet avait été initié en janvier 2020 : mettre en ligne un atlas cartographique pour mettre en valeur notre patrimoine maritime régional
- 2021 : développement du site web et prototype « à l'ouest du Rhône » en lien avec la FPMM
- 2022 : Contexte difficile : des difficultés à fédérer les associations que nous avons sollicitées pour fournir le contenu du site
- 2022 : La Mission confiée à H. Masson sur le patrimoine maritime semblait être une dynamique qui pouvait nous aider à concrétiser notre projet. Les contacts ont été intéressants, notre projet est jugé « vertueux », mais les préconisations du rapport ne devraient pas nous apporter d'aide : on ne doit compter que sur nous-mêmes. Le rapport Masson n'a d'autre part, pour l'instant, débouché sur aucune action du côté des pouvoirs publics.
- La FVA ne pouvant faire aboutir seule ce projet, il est mis en suspens

### 3) Communication : site web, newsletter, bulletin, calendrier

- Calendrier papier (nouveau)
- Site web / facebook
  - o Publication d'informations internes (bulletin, CR AG..) ou externes, Mise à jour Calendrier
- Newsletter
  - o 2 envois sur 2022 : juin, Novembre
  - o Envoi à environ 1000 destinataires (licenciés et sympathisants)
  - o Taux ouverture : 52% taux de clic : 11% taux de désabonnement : 0,6% Chiffres moyens
- Carnet de Bord : n°27 : juin, n°28 (à venir) en décembre

### 4) Evènements nautiques 2022

#### ESCALE A SETE 2022

- Animation voile aviron organisée par la FVA (D.Chaignon)
- 6 yoles présentes ont concouru.
- Navigation du jeudi au lundi de Pâques.
- Les activités réalisées : les "classiques" des yoleurs : Défi voile-aviron, défilé des équipages, passage de sac, Yole du capitaine, slalom sans safran, matelotage
- Remise des prix le dimanche sur le podium
- Un certain manque de visibilité par le public, à cause de bateaux de pêches présents à quai (qui n'auraient pas dû être là)
- CR dans le Carnet de Bord FVA n° 28



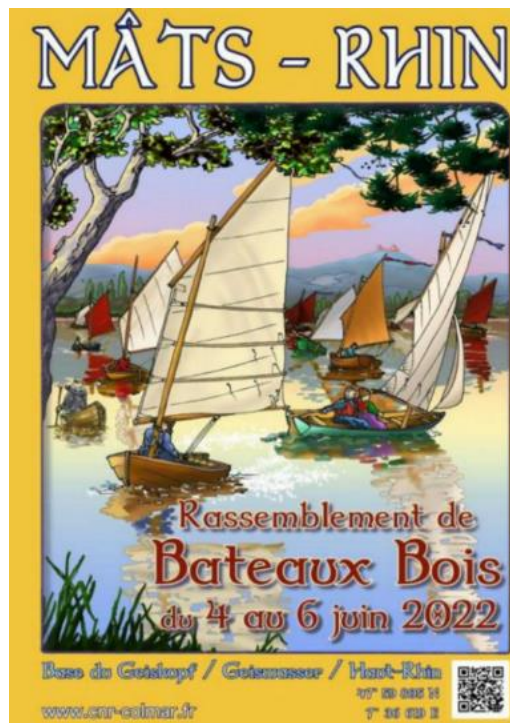
## DEFI BRETON 2022

- Le Golfe du Morbihan, organisé par VPGM
- Une dizaine de yoles et VA de toutes tailles (Bantry, Ness, canot...)
- Une météo qui a permis de mettre en place une douzaine d'épreuves variées, dont certaines inédites pour la plupart des participants
- De la convivialité
- CR dans le Carnet de Bord FVA n°28



## MÂTS-RHIN 2022

- Mâts Club Nautique du Rhin/ Georges Boggia
- Rassemblement de voiles-avirons sur un bras mort du Rhin entre France et Allemagne (vers Colmar / Neuf-Brisach)
- Halte repas au club nautique allemand
- Flamekueche, choucroute, riesling etc.
- Visites pour les accompagnants
- Ambiance très sympa
- CR dans le Carnet de Bord FVA n°27



## RAID NORMAND 2022

- 3ème édition en 2022 du 6 au 14 août
- Très bon accueil des ports normands
- Parcours modifié : camp de base à Grandcamp-Maisy puis à Dives. Trajets vers St Vaast, îles St Marcouf, Carentan – Courseulles sur mer – Dives sur mer – Trouville
- Les vents d'Est n'ont pas permis de faire le périple Grandcamp-Maisy / Courseulles
- 2 Bantry (moins de bateaux, pas de petits VA)
- Navires traditionnels locaux : L'union, l'Ami Pierre, association Capac à Dives sur Mer

### Autres manifestations nautiques remarquables :

- Pasaia Itsas Festibala
- Ribineurs de la rade de Brest (Ph Carrère / Marc Rohou) 22-24 juin : petits VA
- Fécamp Grand'Escale : des grands voiliers mais pas que !
- Au Pays-Bas : Challenge Naviguer Léger, Raid Extrême et Dorestad raid
- Au lac du Der : Rassemblement Arwen Marine au printemps, Entre Terre et Der à l'automne rassemblent une quarantaine de voiles-avirons individuels

## ATLANTIC CHALLENGE et FORMATION

Par Yole 27

- l'Atlantic Challenge 2022 à Saint-Petersbourg a été annulé
- Présentation de l'activité et du programme des formations par Yole 27
- Stage à Poses à la Toussaint 2022
- Programme des stages 2023



## 5) Programme d'Activités 2023

### ATLANTIC CHALLENGE, par Yole 27

- Prochain ACI dans le Maine aux USA en 2024
- Trustee français à renouveler
- Rencontre des trustees en 2023, aux USA
- Proposition d'un arbitre français dans le comité
- Equipe projet mise en place pour trouver le budget
- 3 Stages de prévus :
  - o Du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai à Poses
  - o En juillet : le raid Normand
  - o A la Toussaint à Poses
- Participation FVA :
  - o formateurs lors des stages,
  - o Financement
  - o Communication
- Participation à la Route de l'Amitié fin juillet début aout (Audierne > Mor Bihan par étapes pendant une semaine)

### STAGES DE FORMATION FVA

- Constat
  - o Licenciés en forte baisse depuis 2020
  - o Pas fait de stage fédéral (hors Poses) depuis Lanton 2015
- Tentative de sondage pour définir l'objectif du stage (maintenance, patrimoine, navigation) → trop peu de réponses
- Stage maintenance :
  - o idée en route chez Treizour (fabrication d'avirons, Bernard Ficatier)
  - o A Séné (diagnostic/ maintenance / petites réparations, avec Gil Molinier), probablement le week-end avant la Semaine du Golfe
- Volonté de mettre en place un stage Yole sur un site de préférence maritime comprenant formation théorique, pratique, conférences ou visite d'un chantier local
- Possibilité à Hyères à la Pentecôte 2023 : écartée pour cause de budget
- Recentrage en Normandie : 3 stages conjointement au programme de formation de l'Atlantic Challenge :
  - o Rassemblement à Poses du 28 avril au 1er mai 2023, avec festivités sur la Seine (Guinguettes !)
  - o Rassemblement en mer en Normandie en juillet 2023 (Raid Normand)
  - o Stage à la Toussaint 2023 à Poses

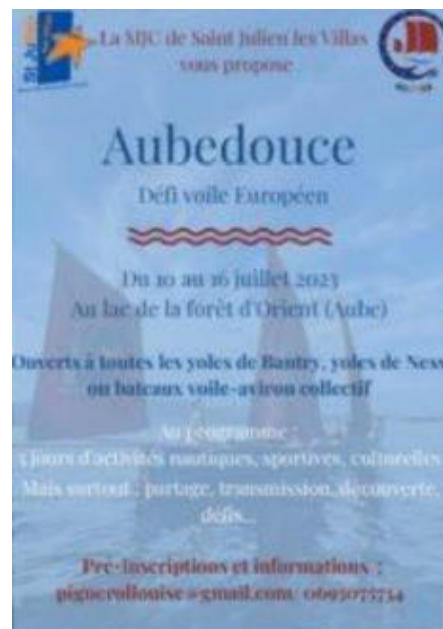
Fédération Voile-Aviron  
74 rue du Gal Weygand, 56000 VANNES  
Tél: 06 64 78 70 42 Courriel: federation.voileaviron@gmail.com

## VILLEFRANCHE SUR MER 2023

- Rassemblement du 25 au 1<sup>er</sup> octobre 2023
- L'idée serait d'organiser des flottilles, suivant le modèle de la semaine du Golfe du Morbihan, entre les deux baies de Villefranche sur mer et de Beaulieu.
- Sont invité les Yoles, les pointus et voiles latines

## AUBE DOUCE, DEFI VOILE EUROPEEN 2023

- Rassemblement du 10 au 16 juillet 2023 organisé par la MJC St Julien les villas
- Ouvert aux Yoles de Bantry, yoles de Ness, VA collectifs.
- Lac de la forêt d'Orient (Troyes)



## MORBIHAN CHALLENGE

- Le 12 juillet : l'Argoat Challenge : Une remontée + descente du Blavet au départ de Pen Mané (Locmiquélic), avec un repas à Hennebont le midi. Il y a un grand parking et une grande cale à Pen Mané, qui permettra de mettre à l'eau le matin et de ressortir son bateau en fin d'après-midi.
- Le 13 juillet sera une journée de transition par la mer, ou par la route puis la mer. Les VA pourront être transportés et remis à l'eau à Port-Haliguen le matin (40 Km), pour être à Houat en fin d'après-midi (10,5 mn), où ils retrouveront tous les bateaux de large venus de la région de Lorient, de la Baie ou du Golfe.
- Nous comptons leur faire jouer un rôle particulier: dans l'esprit d'une manifestation sans moteurs, nous aimerions les mettre à contribution pour le service de rade, pour débarquer les équipages de bateaux au mouillage, comme ça se faisait avant les annexes à moteur et les semi-rigides. C'est aussi une manière de provoquer des rencontres.

Fédération Voile-Aviron  
74 rue du Gal Weygand, 56000 VANNES  
Tél: 06 64 78 70 42 Courriel: federation.voileaviron@gmail.com



- Le 14, tous les bateaux prendront un départ ensemble, pour un parcours de longueur différente en fonction de leur potentiel de vitesse, de sorte que tout le monde passera à peu près le même temps en course (entre 9h et 17h) et le premier à franchir la ligne aura gagné, que ce soit un foiler ou un VA!
- Le soir du 14, nous donnerons un repas sur l'Île, avant que tout le monde aille regarder le feu d'artifice tiré du port et tous ceux tirés dans la baie.
- Le 15 sera une journée de repli si la météo devait être délicate pour le 14, ou une journée "et plus si affinités" pour que des petites flottes se constituent en fonction de leur route de retour.
- Visio de présentation Mardi 6 décembre de 21 h à 22 h : 15' de présentation + 45' d'échanges : contacter [contact@morbihanchallenge.com](mailto:contact@morbihanchallenge.com) pour avoir le lien

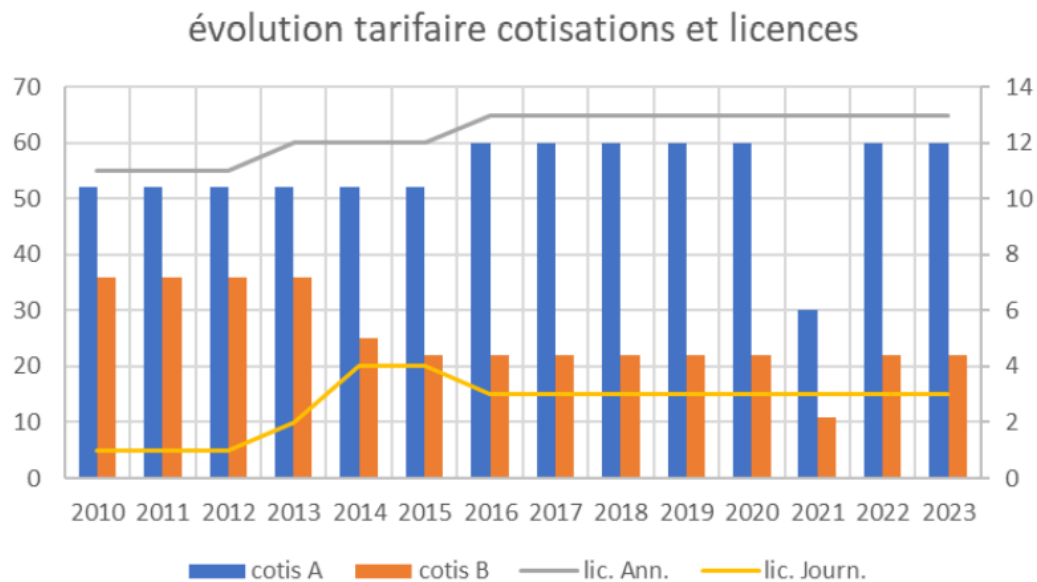
### **Autres évènements 2023**

- Ribineurs de la rade (Rade de Brest)
- Challenge Naviguer léger (abers / Molène / Finistère Nord)
- Plein Seil / La misaine bleue à Port-Louis

Se tenir informé sur le calendrier FVA : <https://voileaviron.org/calendrier/>

# Cotisations et budget prévisionnel 2023

Présenté par Jean Patrick GUERITAUD, trésorier



- Montants stables depuis 2016
  - Cotisation asso 60€
  - Cotisation particulier 22€
  - Licence 13 €
  - licence journalière 3 €
- Cotisations à 50% en 2021 (covid)
- Retour aux montants habituels depuis 2021-2022 et 2022-2023

Il est proposé de maintenir le montant des cotisations sur 2023-2024.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**



# BUDGET PREVISIONNEL 2023

Présenté par Jean Patrick GUERITAUD, trésorier

Fédération Voile Aviron			
Budget prévisionnel exercice 2022-2023			
Dépenses		Recettes	
Assurance MAIF	2 300 €	Cotisations	2 000 €
Cotisation ACI (reprise 2 ans passés + a	375 €	Licences annuelles	4 800 €
Achats	150 €	Licences temporaires	800 €
Lots "Prix FVA" et calendriers	400 €	Complement IA Sport+	100 €
Frais de gestion	200 €		
subvention defi breton (report 2022)	1 000 €		
subvention stage (Poses)	2 000 €	reprise sur provision pour stages et evts	1 475 €
subventions evts nautiques (Villefranche)	1 500 €		
stage maintenance à la Villeneuve			
Frais bancaires	150 €		
Hebergement Web/ informatique	300 €		
Missions CA /intervenants AG	800 €		
<b>Total depenses prévisionnelles</b>	<b>9 175 €</b>	<b>Total recettes prévisionnelles</b>	<b>9 175 €</b>
<b>Subventions de soutien rénovation</b>	<b>3 000 €</b>	reprises sur provisions pour bourses	3 000 €
		<b>total reprise sur provisions</b>	<b>4 475 €</b>

Les orientations budgétaires sont les suivantes :

Les recettes sont basées sur celles de l'exercice 2021-2022.

Côté prévision de dépenses, les stages de formation font partie des fondamentaux de la FVA.

Le CA de la FVA souhaite soutenir le projet de manifestation de Villefranche.

Le programme de subvention, poursuivi pour tenir compte des demandes reçues depuis la dernière attribution, est limité à 3000€ et ne sera sans doute pas poursuivi ultérieurement.

Cela conduit à entamer les provisions de 4.475 € et ramener la trésorerie à 19.500€ environ.

**Le budget est adopté à l'unanimité.**

# RENOUVELEMENT DU CA - ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Avant le déroulement du vote, Emmanuel Mailly, le Président, évoque le fonctionnement du Conseil d'Administration et les évolutions qu'il est souhaitable de mettre en œuvre :

Les Conseils d'administration en ligne ont facilité la communication entre les membres (moins de contraintes de déplacement, durée limitée, fréquence accrue) et continuent dans ce mode (4 en 2022). Néanmoins, une certaine distance a pu se créer au fil des ans avec certaines associations faute de contact direct. Il est souhaitable de tenir un CA dans une association locale au moins 1 fois par an.

Pour assurer une bonne représentativité du CA, il est souhaitable de n'avoir au maximum que 2 membres issus d'une même association.

La loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France impose aux fédérations sportives la parité Homme/Femme dans les instances dirigeantes dès 2024. Certes si la FVA est une Fédération agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (mais au titre de la Jeunesse et de l'Éducation populaire), elle n'est pas une Fédération sportive agréée. Mais la FVA souhaite s'inscrire dans cette dynamique en accueillant beaucoup plus de femmes dans son conseil d'administration.

Cette même loi impose aussi une limitation à trois mandats de présidence de quatre ans à la tête d'une fédération sportive. Etant à la tête de la FVA depuis 2013 (4 mandats de 3 ans) Emmanuel MAILLY n'assurera plus la présidence en 2024.

Cette même loi impose enfin des règles pour assurer la protection des pratiquants (mineurs ...) et contre les discriminations (LGBT...), et pour veiller à l'honorabilité des encadrants (extraits de casier judiciaire...).

La FVA demande à ses associations adhérentes d'adopter les mêmes saines pratiques en ces domaines.

§§§§

Les membres du CA étaient :

Nom	Fonction	Début de mandat	Fin de mandat (3 ans)	missions
Dominique CHAIGNON	Membre CA	2019	2022	
Anne FERRAND	Trésorière adjointe	2020	2023	Gestion des licences. Participation à Nav-Histoire
Jean-Patrick GUERITAUD	Trésorier, Resp. Commission formation	2020	2023	Gestion des licences, comptabilité
Yves HERVY	Secrétaire adjoint	2020	2023	Relais FVA Projet Flottille de Versailles
Cyrille HERVE	Secrétaire, Délégué Atlantique	2019	2022	secrétariat
Claude JOURDON	Membre CA, Délégué Manche	2019	2022	organisation raid Normand organisation stages équipiers AC
Guy LE RHUN	Membre CA, formateur fédéral	2019	2022	Bourse aux équipiers
Emmanuel MAILLY	Président	2021	2024	Communication numérique (site, bulletin, newsletter, facebook), administrateur technique sites web
Jean-Paul Chirouze	Membre CA	2019	2022	Responsable Projet Nav-Histoire
François VIVIER	Resp. Commission VA individuels	2020	2023	coordination du Manuel Voile-Aviron
Garance Verrier	Trustee ACI	2020	2023	Relations ACI. Communication numérique
Eric de Wolbock	membre CA	2020	2023	Participation projet Flottille de Versailles commission formation
Serge Kerrand	Vice Président	2021	2024	
Joël Lurienne	membre CA, Délégué Méditerranée	2020	2023	

Le tiers sortant est composé de :

- D. Chaignon
- C. Hervé
- C. Jourdon
- G. Le Rhun
- J.-P. Chirouze

, parmi lesquels Jean-Paul Chirouze et Guy Le Rhun ne se représentent pas.

Garance Verrier est aussi démissionnaire, de facto.

D'autre part, les candidatures suivantes ont été reçues :

- Marilyn Penther (Spered Ar Mor...)
- Claire Prieur (de l'équipe des jeunes de Yole 27 / Atlantic Challenge)
- Luc Capronnier (Fille de Loire)

Il y a donc 6 postes à pourvoir, et 6 candidatures.

Après le vote à bulletins secrets (les tickets de couleur servent de bulletin), les résultats sont les suivants :

	Nb de voix
Dominique CHAIGNON	38
Cyrille HERVE	38
Claude JOURDON	38
Marilyn PENTHER	38
Claire PRIEUR	38
Luc CAPRONNIER	32

Les 6 candidats sont élus au Conseil d'Administration.

Le CA devra se réunir rapidement pour désigner les postes des membres du bureau.

L'Assemblée Générale est clôturée à 18h00.

Vannes, le 15/12/2022

Le secrétaire

C.HERVE



Le Président

E.MAILLY

